

L'asbl Centre culturel de Sprimont recrute un directeur (H / F)

Contrat à durée indéterminée – temps plein – échelon 5 des barèmes de la CP 329.02

Engagement sur fonds propres, subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Développement de l'action culturelle générale, reconnue par le Ministère de la culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, sur le territoire de la Commune de Sprimont et défini au contrat-programme, au départ du siège de l'asbl.

De nombreux déplacements à l'extérieur sont nécessaires pour les partenariats avec d'autres centres culturels, d'autres communes, d'autres opérateurs socio-culturels, des réunions du secteur, des actions fédératives (ASTRAC, ACC, ASSPROPRO, CCR...).

Horaire variable. Disponibilité indispensable en soirée et certains weekends.

Permis de conduire et véhicule indispensables.

Descriptif de la fonction, des missions.

Le directeur (H /F) exercera les missions suivantes (liste non exhaustive) :

- coordination générale, gestion financière quotidienne du Centre culturel avec le (la) chargé(e) d'administration ;
- coordination, gestion et évaluation du projet culturel défini en adéquation avec le décret relatif aux centres culturels, le contrat-programme et le projet d'action culturelle.
- mise en réseau, rencontre et relation avec les institutions, les associations et les habitants du bassin avec l'équipe d'animation ;
- gestion des ressources humaines (coordination et cohésion d'équipe), administratives, logistiques et institutionnelles.
- gestion des ressources financières ;
- programmation des activités avec l'équipe du Centre culturel;
- travail en bonne intelligence avec le conseil d'orientation, le conseil d'administration et l'assemblée générale ;
- relations publiques et professionnelles avec des interlocuteurs publics et privés dans et hors de l'entité sprimontoise ;
- rédaction des documents nécessaires au bon fonctionnement de l'association (rapports, évaluation, élaboration des demandes de subsides, production des justificatifs réglementaires...) avec l'équipe d'animation ;
- suivi des législations sociale et fiscale... ;
- gestion financière et suivi des budgets avec le chargé de la comptabilité et le trésorier.

Profil recherché :

- master et 3 ans d'expérience minimum dans une fonction de direction ou de codirection dans le secteur culturel ou bachelier et 5 ans d'expérience minimum dans une fonction de direction ou de codirection dans le secteur culturel ou diplôme ESS avec 8 années d'ancienneté dans une fonction de direction ou de coordination dans les domaines public, privé ou indépendant...
- capacité à développer et structurer une vision de politique culturelle à l'échelle du territoire d'implantation et d'action ;
- connaissance des réalités d'un « centre culturel de la Fédération Wallonie-Bruxelles » (de la législation à la pratique quotidienne) et connaissance du secteur culturel en FWB (arts de la scène, bibliothèques, cec, maisons de jeunes, opérateurs ep...);
- connaissance de la réalité culturelle spécifique de la ruralité et du territoire de Sprimont et des enjeux de société qui le traversent en particulier ;
- capacité et volonté de mobiliser une équipe, des instances et des partenaires autour d'un projet culturel ;
- bonne gestion des liens sociaux et bonne capacité d'expression écrite et orale ;
- être prêt à travailler en horaire irrégulier et à effectuer des prestations en soirée ou le weekend ;
- la maîtrise des aspects financiers, administratifs et des ressources humaines dans la spécificité particulière du secteur non-marchand est un atout supplémentaire ;
- maîtrise de la gestion d'une asbl et connaissance de la législation relative aux asbl ;
- maîtrise des outils bureautiques suite office minimum...

Conditions contractuelles et procédure de candidature :

Fonction : directeur (H / F) – barème : échelon 5, CP 329.02 – contrat CDI – temps plein.
Disponibilité en soirée et le week-end – permis de conduire et véhicule indispensables.

Conformément à l'article 92 du Décret relatif aux Centres Culturels, un jury composé de représentants du CA, de l'Inspection de la culture (FWB) et d'experts extérieurs recevra les candidatures, en fera l'analyse, organisera une épreuve écrite et orale et soumettra un classement des candidats au CA.

Documents requis pour poser une candidature :

- Curriculum vitae.
- Certificat de bonne vie et mœurs.
- Photocopie du diplôme.
- Lettre de motivation (1 page, police 12 maximum).
- Note de développement, maximum 3 pages A4, dactylographiées en police 12, sur base du dossier de reconnaissance déposé en juin 2018 (disponible à la demande par mail) et de la présentation* ci-dessous:
« *Décrivez un projet d'animation et de gestion, autre que ceux qui sont déjà décrits au plan d'action dans la demande de reconnaissance, que vous développeriez au Centre culturel de Sprimont, en fonction de son territoire et de sa reconnaissance pour 5 ans en vertu du Décret relatif aux Centres culturels de novembre 2013 et du projet d'action.* »

Les dossiers incomplets seront irrecevables.

*Présentation :

Le Centre culturel de Sprimont opère depuis trente ans sur le territoire de la Commune de Sprimont. Agréé sur base de l'arrêté royal de 1970 relatif aux foyers culturels et maisons de la culture, puis reconnu dans le cadre du décret relatif aux centres culturels de 1995, son action culturelle générale est aujourd'hui reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre du décret relatif aux centres culturels du 21 novembre 2013. Il exerce ses missions sur base de cette nouvelle reconnaissance et fait face au défi de rencontrer les nouveaux enjeux déterminés au terme de son autoévaluation et de son analyse partagée.

Il regroupe +/- 100 associations membres ayant pour but essentiel la culture dans son sens large, afin de servir un projet culturel ancré dans le territoire avec, par et pour les citoyens, en dehors de tout esprit de lucre ou d'appartenance politique, philosophique ou confessionnelle.

Il lui incombe notamment :

- d'encourager et d'assister les initiatives culturelles locales, d'en favoriser la coopération, le maillage et l'animation ;
 - de concevoir et d'accompagner un projet culturel pour, par et avec les citoyens et les associations locales.
- Il veille ainsi à permettre à chaque citoyen d'exercer son droit à la culture.

L'équipe du Centre culturel exerce son action au départ de ses locaux situés à Sprimont.

Le contrat-programme et le plan d'action culturel est disponible à la demande.

Envoyer les documents à : luc.pirotte@foyer-culturel-sprimont.be au plus tard le 31/10/2019